



COMMUNIQUÉ

CORONAVIRUS

COVID-19

COVID-19

Des tests de dépistage COVID-19 dans les EHPAD avec le laboratoire Qalyse

Communiqué du 10 avril 2020.

Publié le 10 avril 2020

Lors d'une visioconférence vendredi 10 avril avec les élus de la majorité départementale, Bruno BELIN, Président du Département, a fait un point sur la situation liée à la crise du COVID-19 dans la Vienne.

Des tests de dépistage dans les EHPAD avec le laboratoire interdépartemental Qalyse

« Nous sommes toujours très attentifs à la situation dans les EHPAD » rappelle Bruno BELIN.

Suite au décret du 5 avril autorisant les laboratoires départementaux d'analyses à réaliser des tests COVID-19, Bruno BELIN, Dominique BUSSEREAU, Pascal COSTE et Gilbert FAVREAU, respectivement Président de la Vienne, de la Charente-Maritime, de la Corrèze et des Deux-Sèvres ont acté lors d'une visio-conférence le 9 avril la décision de faire réaliser dans les EHPAD les tests COVID-19 dès que possible par le laboratoire interdépartemental Qalyse.

Au total 10 000 tests pourront être réalisés dans les deux prochaines semaines avec une répartition qui sera proportionnelle au nombre d'EHPAD par département.

Dans la Vienne, une convention devra être établie entre Qalyse et le laboratoire médical BIO86 avant d'être soumise à la validation de la Préfète.

Le protocole sera le suivant : les prélèvements seront effectués dans les EHPAD par des personnels soignants infirmiers ou médecins. L'analyse sera réalisée par Qalyse et les résultats seront validés par l'un des laboratoires BIO86. Une formation sera dispensée aux infirmières pour la réalisation de ces prélèvements.

Seront testés en priorité les résidents des EHPAD touchés par le COVID et leur personnel. Les premiers tests pourraient avoir lieu dès la semaine prochaine. Le dépistage sera ensuite étendu aux autres EHPAD. Le Département prendra en charge le coût des tests et des analyses réalisées par Qalyse si cela ne rentre pas dans les remboursements.
<https://www.lavienn86.fr/fil-info/actualites/des-tests-de-depistage-covid-19-dans-les-ehpad-avec-le-laboratoire-qalyse->

ursements de la sécurité sociale.

Masques

Suite aux deux commandes effectuées avec les 12 Départements de Nouvelle-Aquitaine et la Région pour un total de 300 000 masques, plus de 140 000 ont d'ores et déjà été livrés et sont distribués par les Services du Département auprès des Services d'Aide à Domicile, résidences autonomie, établissements de la protection de l'enfance et structures accueillant des personnes en situation de handicap.

La répartition des masques se fait en parfaite coordination avec l'Agence Régionale de Santé pour répondre aux attentes de la population. 44 100 masques vont être distribués en début de semaine prochaine à 147 pharmacies de la Vienne via le réseau des répartiteurs.

Une quatrième vague de livraison est attendue la semaine prochaine. Plus de 100 000 masques seront distribués d'ici le 17 avril dans les structures et auprès des aidants (80 EHPAD et Soins de Suite et de Réadaptation, résidences autonomie, 30 services d'aides à domicile, 108 établissements ou services pour personnes handicapées).

Collèges

Suite aux échanges le 6 avril avec Bénédicte ROBERT, Rectrice de l'Académie de Poitiers, et Thierry CLAVERIE, Directeur Académiques des Services de l'Education Nationale, Bruno BELIN confirme qu'en fonction de la date qui sera retenue parmi les scénarii envisagés à ce jour pour la réouverture des établissements scolaires, « les Services du Département engageront la désinfection totale des établissements et la remise en marche des matériels dans les 72 heures qui précèdent la reprise ».

Numérique

« Le déploiement de la fibre est un enjeu fondamental pour l'aménagement du territoire mais aussi indispensable au titre de la formation comme on le constate en ce moment » rappelle Bruno BELIN.

Pour atteindre l'objectif fixé de desserte des territoires avec la fibre, les chantiers du numérique viennent de reprendre avec les mesures de sécurité très strictes qui s'imposent (respect des gestes barrières, équipements de protection spécifiques, chantiers bien signalés et contrôlés...).

Agrilocal

En lien avec la Chambre d'Agriculture de la Vienne, un travail est actuellement engagé auprès des producteurs d'Agrilocal pour ouvrir un site de vente en ligne à des particuliers avec un système de retrait des commandes en différents points du département.

Routes

Comme chaque année à cette période, et par mesure de sécurité, le fauchage va être engagé en bordure des routes.

Le paiement des prestations sociales

Le paiement des prestations sociales, sujet majeur qui a fait l'objet d'une mobilisation, s'est bien déroulé début avril. Le Département reste mobilisé pour le retrait des prestations en mai.


COMMENTAIRES

Vous aussi, commentez cet article



DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

PLACE ARISTIDE BRIAND - CS 80319
86008 POITIERS CEDEX

 05 49 55 66 00